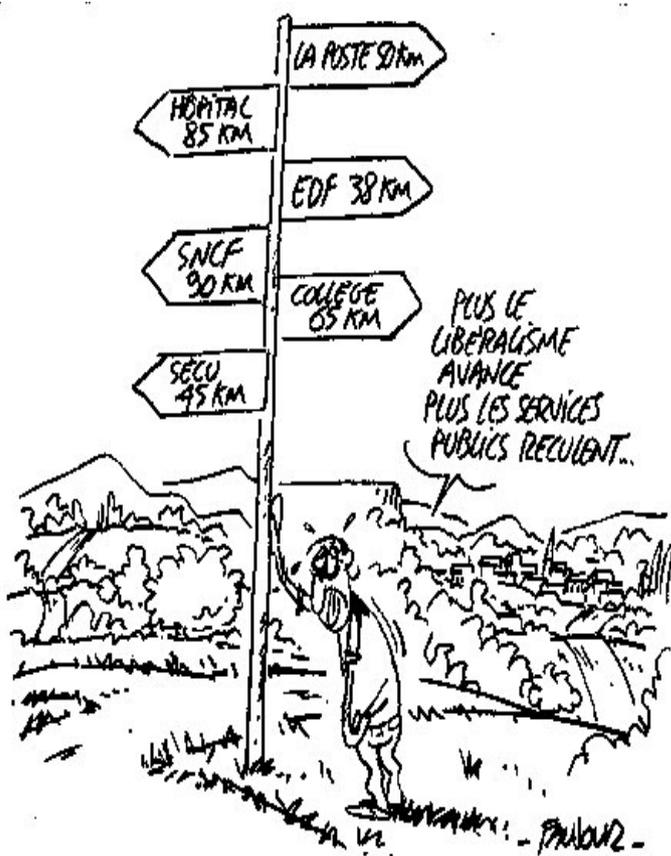


# Tous ensemble Le 7 mars

La Fédération CGT des services publics appelle à faire du 7 mars un temps fort d'action transversale dans toute la Fonction publique, avec manifestations, rassemblements et grève partout où les personnels le décideront.



**Rendez-vous à 14H**

**Place de l'Hôtel de Ville**

**A Chambéry**

**Dans le champ de la Fonction publique territoriale, notre organisation porte l'exigence de :**

- L'arrêt du processus de réforme territoriale ;
- La mobilisation des moyens financiers nécessaires au bon fonctionnement des collectivités territoriales ;
- L'instauration des 32 heures pour réduire

le chômage et garantir des conditions de travail respectueuses des agents ;

- Le rétablissement à 1% de la cotisation CNFPT ;
- Le respect des principes statutaires en matière de formation et de pénibilité, à l'inverse de la logique portée par la transposition du CPF et du CPA ;
- Le respect plein et entier de la démocratie sociale, du syndicalisme, de son rôle de représentation des agents et de ses moyens de fonctionnement et d'intervention (CT et CHSCT).

**- La situation actuelle est lourde d'enjeux importants pour les salariés et, plus largement, pour toute la population.**

La Fonction publique, ses missions et ses agents, font, en particulier, l'objet de nouvelles menaces dans le cadre de la campagne présidentielle. Après cinq ans d'une politique particulièrement insatisfaisante, certains candidats nous promettent que le pire est à venir. Pour la CGT, l'indépendance syndicale ne saurait se confondre avec l'immobilisme. Bien au contraire.

## Les Services Publics rythment les pas de nos vies



L'indépendance syndicale, c'est porter haut et fort nos légitimes revendications, quelle que soit la période, quelle que soit la couleur politique du Président de la République.

**C'est pourquoi les Fédérations de fonctionnaires CGT entendent amplifier la mobilisation pour porter des alternatives aux politiques actuelles ou à venir et obtenir les indispensables avancées pour les salariés et les citoyens.**

- L'augmentation du pouvoir d'achat qui passe nécessairement par une nouvelle et immédiate revalorisation de la valeur du point ;
- La défense des missions publiques, du Statut général des fonctionnaires et des statuts particuliers ;
- Des créations d'emplois statutaires et un nouveau plan de titularisation et de déprécarisation;
- De véritables améliorations de carrière pour tous, qui appellent bien d'autres mesures que le projet de protocole PPCR imposé par le gouvernement ;
- L'abrogation du RIFSEEP, dispositif injuste et portant atteinte à la Fonction publique de carrière ;
- Une meilleure reconnaissance de la pénibilité, avec de vraies dispositions pour la prévenir et la réparer, et, plus globalement, des mesures concrètes pour améliorer les conditions de travail.

